

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 6 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 6 mars, les membres de l'Assemblée Délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 19 h 00 dans la salle des fêtes de Bouloc.

**Votants :**

**CCSGCC:** Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Jean-Luc LACOME, Gilles MARTIN, Serge BAGUR, Daniel CADAMURO

*Nombre de délégués: 47*  
*Quorum: 24*  
*Date de convocation: 26/02/2018*

**CCCB :** Joël CAMART, Herveline JACOB, Frédéric MARTIN, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Christian ROUGE,

**C3G :** Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Philippe SEILLES, Edmond VINTILLAS, Véronique MILLET,

*Membres présents: 29*  
*Pouvoirs: 3*

**CCF :** Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Jacques OF, Colette SOLOMIAC, Jean-Paul VASSAL, Edmond AUSSEL, Gilbert COMBIER, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick PAPILLAULT

**CCVA :** Robert SABATIER, Nathalie GILARD

**Absents ayant donné pouvoir:** Denis DULONG à Roland CLEMENCON, Jean-Louis FLORES à Jean-Luc LACOME, Nicolas ALARCON à Joël CAMART

**Domaine : Finances**  
**Délibération n°: 18/69**

**Objet : Compte de Gestion 2017**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Et,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**CONSIDERANT** que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**CONSIDERANT** que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Président propose au vote l'approbation du Compte de Gestion du Trésorier syndical pour l'exercice 2017.

**Entendu l'exposé du Président,**

**Et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Syndical, à la majorité de ses membres présents et représentés (Abstention : 1 – Pour : 32) :**

- Approuve le Compte de Gestion du Trésorier syndical pour l'exercice 2017.

**Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.**

**Pour extrait conforme, le 6 mars 2018.**

**Le Président**



**Didier CUJIVES**

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 6 mars 2018  
Au registre sont les signatures